

La République du Centre, 26 octobre 2015

BRIARE

Une motion pour défendre la ligne Paris-Nevers



L'association des usagers giennois de la ligne SNCF Paris-Nevers a organisé, vendredi, une réunion publique à la salle Jean-Pauls de Briare. Plus de 150 personnes ont répondu à l'invitation dont de nombreux élus.

La demande des usagers est que la ligne Paris-Nevers demeure sous le régime « investisseur » afin de préserver la desserte de gare comme Briare, Gien ou Cosne-sur-Loire.

Défense des territoires ruraux

Christine Bodreau, maire de Gien, a précisé qu'on ne peut pas continuer à

laisser désorganiser le transport public et le service public. Cette ligne permet de desservir les territoires ruraux. Et l'activité de la région giennoise s'adapte parce que Paris est à 1 h 30 en train.

Pour le tourisme, c'est aussi important. Mais, la capitale du pot de Briare a précisé que des habitants viennent faire du vélo pendant une journée pour qu'il y a le train.

Samedi, un marché de Gien

Dans l'axe Paris-Saint-Etienne, il ne faut pas qu'il y ait une France de l'Est et une

France qui revendrait un IP nickel.

L'association des usagers du Giennois et le public ont donc voté une motion contre ce projet qui sera envoyé au secrétaire d'Etat chargé des transports, Jean Videlles, et au PDG de la SNCF, Guillaume Pepy.

Sur Cosne, une association d'usagers a préparé un questionnaire sur les raisons d'adhésion de la ligne de train qui a déjà été rempli par 500 personnes. Ils seront sur le mur de Gien, samedi 31 octobre, pour répondre aux Giennois de la région.

1 / 1

Phoca PDF